

**Virginie Lemonnier-Lesage - Centre Georges Chevrier - UMR 7366**

Pr d'Histoire du Droit

Virginie.Lemonnier-Lesage@u-bourgogne.fr

### **Synthèse de carrière :**

- Depuis février 2013 : Présidente de la section Histoire du droit à la faculté de droit de Rouen
- 2011 Directrice adjointe du CREDHO-DI (Centre de Recherche et d'Etude sur les Droits de l'Homme-Droit comparé) devenu, depuis janvier 2012, équipe du CUREJ (Centre Universitaire Rouennais d'Etudes Juridiques)
- 2010-2011 : Membre du conseil de gestion de la faculté de droit-Université de Rouen
- Depuis septembre 2009 : Professeur d'histoire du droit à l'**Université de Rouen**
- 2006-2009 : Professeur d'Histoire du droit à l'**Université de Nancy2**
- 2008-2009 : Membre du bureau de l'école doctorale sciences juridiques, politiques, économiques et de gestion de Nancy II, Nancy-Université
- 2007-2009 : Direction du Centre Lorrain d'Histoire du Droit
- Direction du M2 « Histoire du droit et conservation du patrimoine »
- Présidence de la section Histoire
- 2007-2009 : Direction d'études en L1
- 2002-2006 : Maître de conférences en Histoire du droit **Université d'Auvergne**
- 2005 : Vice doyen, chargée des relations internationales, à la faculté de droit, université d'Auvergne.
- 1993-2001 : Vacataire et Attachée temporaire d'éducation et de recherche à l'**Université du Havre**

### **Activité scientifique :**

- Depuis 2012 Direction de la mention « Droits et transversalité des pratiques juridiques » ouverte à la rentrée 2012

Direction du M2 « Droit du patrimoine et des activités culturelle », spécialité de la mention « Droits et transversalité des pratiques culturelles », ouvert à la rentrée 2012

2011

Directrice adjointe du CREDHO-DI (Centre de recherche et d'étude sur les droits de l'Homme – Droit comparé devenu depuis janvier 2012 membre du CUREJ : Centre Universitaire Rouennais d'Etudes Juridiques)

2007-2009 :

Direction du Centre Lorrain d'Histoire du Droit

Direction du M2 « Histoire du droit et conservation du patrimoine »

## Activité de recherche :

Nos recherches s'articulent essentiellement autour de trois sources : La coutume, la pratique notariale et la pratique judiciaire.

L'essentiel de notre recherche porte sur le droit de la famille et le statut juridique de ses membres. Nous nous intéressons tout particulièrement au droit patrimonial des époux, mais aussi aux liens de sujétion (mari/épouse ; père/enfants). Nos travaux consistent à confronter la norme coutumière ou royale à la pratique, notariale ou judiciaire.

Le dépouillement des actes de la pratique nous donne une vision plus juste de ce que sont effectivement les règles que se donnent les époux. Notre objectif est d'apercevoir la façon dont les époux eux-mêmes appréhendent la Coutume, composent avec elle et ses interprètes, et, par l'intermédiaire du notaire, établissent de nouvelles règles.

Le but des recherches est

- de mesurer cet éventuel décalage entre les règles coutumières telles qu'elles sont sanctionnées par le Parlement et les usages des époux
- d'analyser ensuite ce décalage pour savoir si l'on est en présence d'une véritable opposition des époux aux règles en vigueur et par conséquent d'une volonté de contournement de ces règles ou s'il ne s'agit pas parfois d'une incompréhension de la coutume qui ne répond plus à leur attente.
- Enfin, il est intéressant d'appréhender les techniques juridiques utilisées par les époux, les moyens par lesquels ils arrivent parfois à se libérer des contraintes coutumières.

Les actes de la pratique, cartulaires et actes notariés, viennent nuancer la norme coutumière de deux façons. Parfois ils s'opposent ouvertement à la Coutume, mettant en place des usages dans le cadre d'une stratégie de contournement habile de la règle. Il s'agit alors d'une forme de résistance à une règle coutumière qui ne répond plus exactement à la demande des populations. Résistance qui, à force de persistance, peut parvenir à faire évoluer la Coutume. La seconde forme de décalage révélée par l'étude des actes notariés est plus insidieuse, certainement moins directement perçue par la population et plus précisément, en ce qui concerne notre sujet, par les époux. Le décalage intervient entre la norme coutumière, telle qu'elle est formulée par des juristes - réformateurs, jurisconsultes, conseillers du Parlement-, et la perception du système juridique par les conjoints. Leur vision du lien matrimonial et de son organisation « économique » n'est pas exactement celle que laisse transparaître la norme et ils ont besoin d'un intermédiaire qui traduise leurs sentiments et leur volonté en termes juridiques. Cet intermédiaire, c'est le notaire, à l'écoute de ses clients, qui tente d'harmoniser norme coutumière et usages de la population. Face à la rigueur de la Coutume, à l'intransigeance du Parlement et à la sévérité des jurisconsultes, les tabellions puis les notaires feront preuve de pragmatisme et opposeront à la politique lignagère de la Coutume les stratégies conjugales des époux, redessinant ainsi une géographie « coutumière ». On peut alors certainement parler d'un droit sous-jacent qui émerge sous la plume du notaire.

Ce décalage, théorie / pratique, on le rencontre encore après la Révolution et la rédaction du Code civil. Non seulement les législations successives ont donné lieu à de nombreux conflits de lois dans le temps, mais les populations ne désarment pas et restent attachées à leur coutume longtemps après sa disparition officielle. Nous nous intéressons aux tactiques des notaires du XIXe siècle mises en œuvre pour satisfaire leurs clients.

L'observation du décalage norme coutumière/ actes de la pratique peut se poursuivre dans la sphère judiciaire d'Ancien Régime. Nous avons déjà pu apercevoir une attitude conciliante chez les juges des juridictions royales de première instance. Il sera intéressant de montrer à quel point ces juges sont attentifs aux sollicitations des époux contre la position des magistrats des cours souveraines. Tendances que nos dernières recherches montrent s'inverser au XIXe siècle, avec une cour de Cassation soucieuse de protéger la femme normande malgré la législation nouvelle.

Enfin, les parlements de province (arrêts de règlement, arrêts en robes rouges, rôle du premier président...) restent une source d'études intarissable.

*Organisation colloques, conférences, journées d'étude*

25, 26, 27 novembre 2015, Préparation d'un colloque pour le cinquantième centenaire du Parlement de Normandie

2012-2015, Préparation de série de conférences en lien avec le M2 « Droit du patrimoine et des affaires culturelles »

1<sup>er</sup> et 2 juillet 2010, organisation du colloque à la faculté de droit, sciences économiques et gestion, Université de Nancy 2 : *Le juriste et la coutume du Moyen Âge au Code civil*, Nancy, PUN, éditions universitaires de Lorraine, coll. Histoire du droit, 2014

8 et 9 décembre 2005, organisation du colloque : Les juristes en Auvergne (Moyen Âge-XIXe siècle), Faculté de droit et de science politique, Clermont I, Université d'Auvergne (co-direction F. Garnier)

En association avec les étudiants du M2 « Histoire du droit et conservation du patrimoine », université Nancy 2, mise en place d'une table ronde annuelle :

Mai 2009 : « Mesure(s) et démesure(s) »

Mai 2008 : « le rôle des élites dans la mise en place ou la contestation de la norme »

*Valorisation de la recherche :*

Mars 2015, participation à l'exposition « Femmes au travail en Seine-Maritime », organisée par les Archives départementales de Seine-Maritime (rédaction de sept cartels),

Depuis janvier 2015, membre correspondant de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen,

Depuis avril 2014, mise en place, en partenariat avec les Archives départementales de Seine-Maritime, d'un cours de paléographie (1 heure tous les 15 jours), ouvert à tous les étudiants et au personnel de l'université de Rouen,

Depuis 2013, membre du comité scientifique attaché au département de Seine-Maritime pour l'inscription des clos-masures au patrimoine mondial de l'UNESCO,

26 nov. 2013, « De l'intérêt des archives notariales pour la recherche », présentation à l'occasion de l'assemblée générale des notaires de Seine-Maritime tenue aux Archives départementales.

Fév.-mars 2011, expert pour l'AERES, section 3, évaluation des masters, vague B

Depuis 2011, membre du comité de lecture des Mémoires de la société pour l'histoire du droit et des institutions des anciens pays bourguignons, comtois et romands,

Depuis 2008, Membre du jury, mention « histoire du droit, histoire de la justice et des idées politiques » du prix de thèse Alexandre et Marguerite Varenne. Coordination de cette mention.

Depuis 2005 : Coordination de la mention « histoire du droit, histoire de la justice et des idées politiques » du prix de thèse Alexandre et Marguerite Varenne

*Ouvrages individuels :*

Le statut de la femme mariée dans la Normandie coutumière ; droit et pratiques dans la généralité de Rouen, sous la direction de monsieur le professeur Y. Sassier, soutenue à Rouen, le 13 décembre 2000, presses universitaires de Clermont-Ferrand, 2005.

Les arrêts de règlement du Parlement de Rouen, fin XVIe – XVIIe siècle, éd. de l'Université Panthéon-Assas (Paris II), 1999

*Articles :*

« Droit de pâturage et propriété. Quelques aspects de la question en Normandie », *Mélanges en l'honneur de J. Bouveresse*, PURH, Rouen, 2014 ;

« De la propriété au patrimoine » avant-propos en collaboration avec J. Bouveresse, in B. Jean-Antoine (dir) *Droit et patrimoine*, PURH, coll. JurisSeine, à paraître ;

« Le droit de la famille », in J. Krynen et B. d'Alteroche (dir.), *L'histoire du droit en France ; nouvelles tendances, nouveaux territoires*, Classiques Garnier, Paris, 2014, pp. 377-399 ;

« Lorsque conflits de lois dans le temps et conflits de lois dans l'espace se mêlent... L'application de la coutume de Normandie par la Cour de cassation au XIXe siècle ; l'exemple de la protection dotale », *Le droit entre tradition et modernité ; Mélanges à la mémoire de Patrick Courbe*, Dalloz, 2012, pp. 389-405. Article joint au dossier de candidature ;

« Haro pour se faire épouser », *Mélanges en l'honneur de Monsieur le recteur et madame Gay*, PUN, coll. Histoire du droit, Nancy, 2011. Article joint au dossier de candidature ;

Notice « Statut de la femme mariée », in *Dictionnaire des femmes des Lumières*, à paraître ;

« Le juge normand face aux stratégies conjugales. XVIe-XVIIIe siècle », *Histoire, Théorie et pratique du droit. Etudes offertes à Michel Vidal*, Presses universitaires de Bordeaux, 2010. Article joint au dossier de candidature ;

Co-direction de l'ouvrage *Droit, Histoire et Société. Mélanges en l'honneur de Christian Dugas de la Boissonny*, PUN, Coll. Histoire du droit, 2008 ;

« De la difficile ascension du procureur Jacques Quinsat : de l'intérêt des factums », *Droit, Histoire et société, Mélanges en l'honneur de Christian Dugas de la Boissonny*, V. Lemonnier-Lesage, F. Lormant (dir), PUN, 2008 ;

« Le régime matrimonial normand à l'épreuve des conflits de coutumes (XVIe – XVIIIe siècle) », *Les annales de droit*, n°2, 2008 ;

Participation au *Dictionnaire historique des juristes français, XIIIe – XXe siècle*, (rubriques concernant les juristes normands) P. Arabeyre, J.-L. Halperin et J. Krynen (dir.), PUF, « Quadrige », 2007 ;

« Une illustration de l'autorité parentale sous l'Ancien Régime, L'affaire Fabulet », *Mélanges en hommage à Madame SOHM*, Presses universitaires de la Faculté de Droit de Clermont-Ferrand, 2004, pp.75-86 ;

« Le rôle juridictionnel du Parlement de Normandie » *Du Parlement de Normandie à la Cour d'appel de Rouen 1499-1999, ouvrage collectif publié à l'occasion du Vème centenaire du Parlement de Normandie*, Rouen, 1999;

« Le pouvoir réglementaire du Parlement de Normandie », *Du Parlement de Normandie à la Cour d'appel de Rouen 1499-1999, ouvrage collectif publié à l'occasion du Vème centenaire du Parlement de Normandie*, Rouen, 1999.

#### *Conférences, congrès et colloques à communication*

« Le clos-masure, pièce maîtresse de la succession en Caux », *Le clos-masure, une identité seinomarine, un patrimoine unique*, table ronde tenue à l'hôtel du département, Rouen, 29 janvier 2015, compte rendu d'un article à paraître,

« La sage-femme, vertueuse et experte », « *Tout ce qu'elle saura et pourra faire* », *Femmes, droits, travail en Normandie du moyen âge à la grande guerre*, Anna Bellavitis, Virginie Jourdain, Virginie Lemonnier-Lesage, Béatrice Zucca Micheletto (dir.), Purh, 2015, pp. 177-196,

« La coutume à l'aune de la pratique judiciaire », Les sources du droit à l'aune de la pratique judiciaire, colloque organisé par la Cour de cassation le 11 décembre 2014, à paraître,

« Le pouvoir réglementaire du Parlement de Rouen en période de crise(s) », *Crise(s) et droit(s)*, colloque tenu à Rouen les 4 et 5 novembre 2014, à paraître

« La femme normande, marchande publique... reste une femme normande ! », *Mélanges en l'honneur du professeur Nicole Dockès*, Ch. Laurenson-Rosaz, D. Deroussin (éd.), Paris, éditions la mémoire du droit, 2014, pp. 475-494. Article joint au dossier de candidature ;

« Les tendances communautaires des époux à la lecture des actes des tabellions et des notaires dans la Normandie coutumière de l'époque moderne », in J.-L. Roch (dir.), *Tabellionages au Moyen Âge en Normandie ; un notariat à découvrir*, PURH, coll. Changer d'époque, n° 28, Rouen, 2014, pp. 67-81 ;

« L'engagement de la femme pour son mari dans l'ancien droit normand », *Etre femme en Normandie*, Congrès des sociétés historiques et archéologiques de Normandie, n° 19, B. Bodinier (dir), Louviers, 2014, 293-302;

« Familles recomposées : la protection des enfants du premier lit dans l'ancien droit français », in D. de Ruyscher, E. Alofs (dir), *Het nieuw samengesteld gezin : recht en geschiedenis ; blended families : law and history*, Maklu, Anvers, 2014, pp. 147-177. Article joint au dossier de candidature ;

« La responsabilité des père et mère du fait de l'enfant dans l'ancien droit », in E. Putman, J.-Ph. Agresti, C. Siffrein-Blanc (dir), *Le lien familial, lien obligationnel, lien social*, journée d'étude du 5 avril 2012, Aix-Marseille Université, PUAM, coll. Inter-normes, 2013, pp. 149-165 ;

« Claude Pellot, premier président du Parlement de Rouen ou intendant ? », in S. Dauchy, V. Demars-Sion, H. Leuwers, S. Michel (dir), *Les parlementaires, acteurs de la vie locale et provinciale aux XVIIe et XVIIIe siècles*, Colloque international – Douai 16-18 novembre 2011, PUR, Rennes, 2013, pp.67-82. Article joint au dossier de candidature ;

« L'autorité paternelle : reflet de l'autorité royale ; l'exemple du consentement au mariage des enfants en droit normand », Participation au séminaire *Famille, normes et pouvoir dans la modernité politique*, organisé par l'Ecole des hautes études en sciences sociales, nov. 2012-mai 2013 (intervention du 20 déc. 2012).

« Riches et pauvres dans les campagnes normandes ; La coutume, le paysan et le seigneur », séminaire du pôle rural de la MRSH de Caen du 10 mai 2011, en ligne sur le site du pôle rural : (<http://www.unicaen.fr/recherche/mrsh/forge/5246>)

« L'autorité paternelle en question ; le consentement du père au mariage de ses enfants au temps de Hoüard », *David Hoüard (1725-1802), un juriste et son temps. Rencontre autour de l'histoire du droit normand au siècle des Lumières*, colloque des 10 et 11 mars 2011, Cahiers historiques des annales de droit, n° 1, PURH, Rouen, 2012, pp.165-183 ;

« La mémoire judiciaire à Metz à la fin du Moyen-Age : la conservation des jugements du maître échevin », *Une Histoire de la mémoire judiciaire*, colloque international tenu à Paris les 12, 13 et 14 mars 2008, Ecole des Chartes, coll. études et rencontres, n°29, 2009 ;

« La coutume, de l'usage immémorial à la « loi perpétuelle » du roi », communication au colloque international : *Mémoire et découvertes : Quels paradigmes ?*, tenu à Nancy les 15, 16 et 17 novembre 2007, Groupe XVIe et XVIIe siècles en Europe, Nancy, 2009 ;

« Les tabellions et l'assouplissement de la norme », *Tabellion et tabelionnage de la France médiévale et moderne*, M. Arnoux, O. Guyotjeannin (dir.), Ecole des Chartes, coll. Mémoires et documents de l'école des chartes, Paris, 2011. Article joint au dossier de candidature ;

« L'intervention de l'intendant dans la résolution des conflits familiaux : l'exemple de l'intendant d'Auvergne au XVIIIe siècle », communication au colloque : « La résolution des conflits

familiaux », tenu à Lille le 11 mai 2007, journée d'étude du programme *La résolution des conflits. Justice publique et justice privée : une frontière mouvante*, publication électronique, 2008 ;

« Les arrêts de règlement rendus en robes rouges », *Symbolische Kommunikation vor Gericht in der Frühen Neuzeit* (dir. R. Schulze), Duncker & Humblot, Berlin, 2006, pp. 197-212 ;

« Une source à exploiter : les archives privées des hommes de loi », communication aux *Quatrièmes journées d'histoire du droit de Clermont I*, 8 et 9 décembre 2005, *Passé et présent du droit*, n° 8, 2012, pp. 13-132 ;

« Les coutumiers de Normandie, une rédaction sous influence ? », *Deuxièmes journées d'histoire du droit de Clermont I*, 16 – 18 juin 2004, *Passé et présent du droit*, n° 4, 2007, pp. 255-270 ;

« Le droit des gens mariés dans l'ancien droit français : l'importance des actes de la pratique à travers les exemples normand et auvergnat », *Premières journées d'histoire du droit de Clermont I*, 12 et 13 juin 2003, *Revue juridique d'Auvergne*, numéro spécial 2005, Presses Universitaires de la faculté de Droit de Clermont-Ferrand;

« La mobilisation du Parlement et de la municipalité de Rouen face aux épidémies de peste. XVIe – XVIIe siècle », *Les parlements et la vie de la cité (XVIe-XVIIIe siècle)*, dir. O. Chaline et Y. Sassier, P.U.R., 2004, pp 23-33 ;

« Observations sur la richesse des fonds de bailliage », *Les parlements et la vie de la cité (XVIe-XVIIIe siècle)*, dir. O. Chaline et Y. Sassier, P.U.R., 2004, pp 135-141 ;

« La femme normande, soumise ou associée ? Droit et pratiques dans la généralité de Rouen », *La femme dans la cité entre subordination et autonomie, normes et pratiques*, Centre d'Histoire judiciaire, Lille, 2003, pp. 103-111 ;